

## Recherches sociographiques



Carolin ANDREW, André BLAIS et Robert DESROSIERS, *Les élites politiques, les bas-salariés et la politique du logement à Hull*

Jean Crête

Volume 18, Number 2, 1977

Réseaux et groupes informels

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055757ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055757ar>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

### ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this review

Crête, J. (1977). Review of [Carolin ANDREW, André BLAIS et Robert DESROSIERS, *Les élites politiques, les bas-salariés et la politique du logement à Hull*]. *Recherches sociographiques*, 18(2), 317–319.  
<https://doi.org/10.7202/055757ar>

En dépit de ces lacunes, l'ouvrage d'André Bernard fourmille de données intéressantes et constitue certainement un dossier utile et nécessaire pour tous ceux qui veulent en savoir plus long sur cette « élection décisive » ou qui voudront plus tard se pencher de nouveau sur cette date historique.

Réjean PELLETIER

*Département de science politique,  
Université Laval.*

Caroline ANDREW, André BLAIS et Robert DESROSIERS, *Les élites politiques, les bas-salariés et la politique du logement à Hull*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1976, 272p.

Dans cette étude riche de détails, trois politicologues essaient d'expliquer « la politique adoptée par les élites politiques hulloises vis-à-vis la situation du logement des bas-salariés à Hull » (p. 9). Dès le premier chapitre, les principaux éléments de la recherche sont identifiés avant d'être repris de façon plus détaillée dans les chapitres suivants. Bien que les auteurs n'utilisent pas, de leur propre aveu, un cadre théorique très serré ils privilégient toutefois une perspective cybernétique empruntée à Lucien Mehl. Les sélecteurs (politiciens) décideraient des politiques du logement municipal en fonction des informations qu'ils obtiennent des transducteurs (administrateurs) et des effecteurs (bas-salariés). Notons que les auteurs prennent leur distance vis-à-vis du schéma principal de Mehl en reliant directement sélecteur à effecteur.

Le second chapitre nous présente l'arrière-plan institutionnel et situe l'autonomie municipale en matière de logement public par rapport aux institutions fédérales et provinciales. Puis au chapitre trois, le milieu hullois, après avoir été comparé à Montréal, Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières, est qualifié de prospère au plan socio-économique mais cet avantage sur les autres municipalités ne se répercuterait pas sur la dimension habitat. Voilà un phénomène curieux qui aurait mérité d'être étudié mais ce qui intéresse vraiment les auteurs, c'est la politique hulloise envers la partie la plus ancienne de la ville, l'île de Hull, où la situation du logement serait encore plus précaire que dans le reste de la ville. « L'île de Hull est essentiellement un milieu de classes populaires. » Lorsque les auteurs parlent des bas-salariés, ils entendent par là les habitants de l'île de Hull. La catégorie « les bas-salariés » n'est pas définie par le revenu mais par le lieu de résidence. Les auteurs justifient ce découpage en alléguant que « le problème du logement se pose fondamentalement dans sa dimension spatiale » (p. 11). Cependant, il faut garder en mémoire que plus du quart (26,1%) de leurs bas-salariés gagnaient \$ 10 000 et plus en 1971 ! (tableau 3.5)

L'île de Hull ayant fait l'objet d'une opération de « rénovation urbaine » (chapitre quatre, dû à Serge Bordeleau), il devenait pertinent dans la perspective des auteurs de s'intéresser aux perceptions et attitudes de ses habitants vis-à-vis les changements occasionnés par cette opération de rénovation.

De façon générale, les gens de l'île de Hull (échantillon au hasard de quatre cents personnes) apporteraient leur appui au développement urbain, ne feraient pas le lien entre la transformation globale de l'île et la situation du logement et seraient résignés devant l'éventualité d'être expropriés. Pourtant la majorité souhaite demeurer résidente de l'île. Les liens communautaires n'y seraient pas très forts. L'étude nous fournit aussi des informations sur les locataires expropriés. Les familles expropriées accordent désormais une plus grande partie de leur revenu à l'habitation sans compter que, pour plusieurs, les dépenses dues au transport ont aussi augmenté. Pour ces expropriés toutefois, les conditions de l'habitat se seraient améliorées. Pour les auteurs cependant, « tout compte fait, les bénéfices apportés par l'expropriation sont nette-

ment inférieurs aux coûts » (p. 81). Il aurait été intéressant de savoir si les expropriés interrogés pensaient de la même façon que les observateurs.

Le chapitre se termine par une description du niveau d'information des bas-salariés vis-à-vis la politique du logement et de leurs perceptions générales à l'égard de cette politique. On y apprend qu'un fort pourcentage (63%) des gens savaient qu'il y avait des logements municipaux à Hull et qu'un même pourcentage de gens (les mêmes gens ?) estimaient qu'il n'y avait pas assez de logements municipaux. Cependant, la majorité des interrogés ont sous-estimé le nombre réel de logements publics à Hull. De plus, la moitié des répondants seraient d'accord pour réduire les dépenses de d'autres services municipaux pour augmenter celui du logement.

Le chapitre six est consacré aux relations entre sélecteurs et transducteurs, transducteurs et effecteurs, sélecteurs et effecteurs. Les auteurs concluent que les relations entre les administrateurs et la population sont négligeables et que l'information que ces administrateurs transmettent aux échevins est d'ordre technique.

Quant aux relations entre la population de l'île et les élus, elles semblent suffisantes pour que les politiciens hullois aient une perception relativement juste du besoin de logements municipaux (p. 108). Cependant, les bas-salariés compteraient très peu dans la détermination des politiques municipales hulloises (p. 166). Les déterminants semblent être la politique fédérale d'implantation d'édifices à bureaux et la rénovation urbaine.

Les autres chapitres traitent des aspects qualitatifs de la politique du logement public à Hull. Où sont situés les H.L.M. ? Quels types de logement y retrouve-t-on ? Quelles sont les rationalisations données par les élus locaux pour justifier les réponses aux deux précédentes questions ? Puis on décrit le processus de sélection des locataires pour conclure que « l'Office a logé les cas les plus nécessiteux ; en particulier ceux ayant des revenus trop faibles » (p. 158).

Cette étude du cas de l'île de Hull, vue sous différents angles, foisonnant de détails révélateurs, fort intéressante à lire, pêche cependant par quelques travers. D'abord, voulant peut-être « coller à la réalité », les auteurs nous offrent comme explications de la politique du logement public à Hull ce qui semble être les rationalisations offertes par les acteurs eux-mêmes. Puis on peut noter que, comme dans la plupart des études de cas, on se garde bien de générer des propositions formelles et plus universelles. S'il est vrai par ailleurs que les observations y sont souvent regroupées dans un système de classification inspiré de la théorie cybernétique, on ne peut prétendre qu'il s'agit là d'une analyse cybernétique, c'est-à-dire une analyse où l'information circulerait. Il s'agit plutôt ici d'un instantané où l'information est fixée. Ceci étant dit, on ne peut que regretter que le modèle cybernétique, même comme simple outil de classification, n'ait pas servi davantage.

Lorsque les auteurs affirment en conclusion que « le modèle en arrive parfois à négliger certaines réalités importantes » (p. 166), entre autres que la finalité du système était déterminée par l'extérieur (implantation d'édifices fédéraux et rénovation urbaine), il faut bien voir que c'est leur découpage particulier du système qui mène à ce résultat. En effet, lorsqu'on étudie un problème dans un système, le système décrit doit alors inclure les variables générant ce problème. S'ils avaient, en plus d'incorporer les variables pertinentes, désagrégé leur modèle comme nous le propose R. LANDRY (« Éléments pour une nouvelle génération d'analyse systémique en science politique », Communication au 49<sup>e</sup> congrès annuel de l'Association canadienne de science politique, Frédéricton, 1977), ils auraient pu intégrer le niveau municipal au provincial, lui-même partie d'un niveau fédéral, mettre en relations les élites politiques et les élites économiques, etc. Somme toute, les auteurs ne sont pas justifiés de critiquer un modèle dont ils n'ont pas exploité les multiples possibilités.

L'opérationnalisation de leurs principaux concepts fait également problème. Les éléments de leur système ne sont pas des rôles cybernétiques mais des individus. Par exemple, lorsqu'un échevin ou le maire va s'informer auprès de ses électeurs de la situation du logement, il le fait

dans leur modèle comme sélecteur et non pas comme transducteur. C'est sans doute pour la même raison (confusion entre rôle et individu) que sont exclus de la catégorie « sélecteurs » les marchands qui ont, avec les élites politiques, fixé la finalité du système (p. 166). Est-ce que ceux qui font la sélection ne devraient pas être par définition les sélecteurs ?

Au moment de la cueillette de l'information, ces chercheurs n'ont pas craint de varier leurs techniques d'observation afin d'obtenir les données recherchées. On peut s'étonner cependant que les données produites par leur sondage d'opinion auprès de la population de l'île de Hull ne produisent pas d'analyse plus fine. On se limite ici presque uniquement à une analyse univariée. Je ne peux conclure sans souligner l'excellent appendice méthodologique de cet ouvrage. En plus de décrire les techniques utilisées pour la cueillette de l'information, y compris deux questionnaires et un guide d'entrevue, les auteurs se livrent à une critique de leur propre expérience de recherche. Aussi, ce petit volume peut très bien trouver son utilité dans un cours d'introduction à la recherche en sciences sociales, en plus d'être une étude de cas qui intéressera sûrement tous ceux qui se préoccupent de politique municipale.

Jean CRÊTE

*Département de science politique,  
Université Laval.*

Réginald HAMEL, John HARE et Paul WYCZYNSKI, *Dictionnaire pratique des auteurs québécois*, Montréal, Fides, 1976, 723p.

Le *Dictionnaire pratique des auteurs québécois* porte bien son nom. Il m'a déjà rendu de nombreux services. De même qu'à plusieurs chercheurs, professeurs et amateurs de littérature québécoise, j'en suis convaincu. Et, est-il besoin de le préciser, j'y retournerai souvent, à la recherche de renseignements sur la vie et l'œuvre d'auteurs québécois anciens et contemporains, depuis Jacques Cartier et Samuel de Champlain, en passant par Lahontan, les Jésuites, le père Charlevoix, jusqu'à Michel Tremblay et Michel Laverdière.

Car le *Dictionnaire pratique des auteurs québécois*, préparé sous la direction de Réginald Hamel, John Hare et Paul Wyczynski, constitue une source de renseignements, connus et moins connus, sur quelque six cents écrivains (ou écrivants) de langue française du Québec et du Canada français, des auteurs qui ont vécu au pays ou qui l'ont visité au cours des siècles. Un auteur est défini, dans ce dictionnaire, comme « celui qui par ses écrits a contribué à enrichir, au sens large du terme, la civilisation de la Nouvelle-France d'abord, du Canada français en général, du Québec en particulier » (p. x). Outre « les romanciers, les poètes, les dramaturges et les essayistes de marque » — et les conteurs, eux ! — qui constituent la majeure partie du répertoire, le *Dictionnaire pratique* ne néglige pas pour autant les auteurs qui, « sans appartenir aux genres littéraires privilégiés, ont pourtant produit des écrits valables et contribué sensiblement à l'épanouissement des connaissances dans différents domaines » (p. x). Sont donc inclus des historiens, des sociologues, des économistes, des linguistes, des journalistes, des pédagogues, des théologiens. . .

Chaque article, présenté par ordre alphabétique, fournit, dans un premier temps, une biographie plus ou moins détaillée de l'auteur, selon sa valeur et son importance, et quelques jugements critiques (parfois de choix douteux) sur son œuvre. Suivent une bibliographie des œuvres publiées et un choix (souvent fort discutable) d'études à consulter. Plusieurs de ces bibliographies, comme celle d'Henri-Émile Chevalier, par exemple, sont, à ce jour, les plus complètes. D'autres, par contre, telles celles de Louis Hémon, François-Réal Angers, Antoine Gérin-Lajoie. . . sont incomplètes. J'aurais carrément supprimé cependant, tout au long de